

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 31 MARS 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s’est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, FORESTIER ADRIEN, GALL ALEXIA, LESPERON DOMINIQUE, RIVIERE BAPTISTE, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, FUNFROCK PHILIPPE

Ont donné pouvoir : GANGLOFF HENRI-PIERRE a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE, CAGNINA MARC a donné pouvoir à GALL ALEXIA, HEITZ PATRICIA a donné pouvoir à RIVIERE BAPTISTE, WURTZ YVES a donné pouvoir à OSSWALD NICOLE.

Absente : HILSEBEIN SARAH

Secrétaire de séance : ERATH DIDIER

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14 / Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 26 mars 2025

DM 16/2025 - BUDGET PRIMITIF 2025

La commission des finances s’est réunie le 25 mars 2025 pour étudier les propositions budgétaires notamment en investissement. Dans ce cadre, des projets ont été avalisés tels que :

- Frais d’études :
 - 100 000€ pour l’espace Alphonse Daudet ;
 - 30 000€ pour le devenir du 27 rue Principale ;
- Acquisitions foncières :
 - 130 000€ : terrain du foyer Valentin Fritsch ;
- Rénovation des bâtiments publics :
 - 20 000€ pour la mairie ;
 - 50 000€ pour l’étanchéité du toit du gymnase ;
- Passage en LED de l’éclairage public :
 - Crédits nouveaux 60 000€ en complément des 88 637€ en reste à réaliser soit une enveloppe globale de 148 637€ ;
- Réaménagement de l’espace Alphonse Daudet :
 - 500 000€ pour le bâtiment ;
 - 100 000€ pour l’aménagement du parc public Alphonse Daudet ;
- Matériel divers et informatique :
 - 35 000€ (lave-vaisselle, outillages quotidiens, ajustement informatique, ...)
- Matériel roulant :
 - 69 393€ : acquisition d’un camion benne suite à la panne du véhicule actuel.

La présentation du budget primitif 2025 est synthétisée dans la note jointe en annexe.

Le projet de budget primitif 2025 qui est présenté au conseil municipal a été analysé le 25 mars 2025 par la commission des finances. Il s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Total dépenses investissement	2 735 875,65 €	Total recettes investissement	2 735 875,65 €
Total dépenses fonctionnement	2 558 028,64 €	Total recettes fonctionnement	2 558 028,64 €
Total dépenses	5 293 904,29 €	Total recettes	5 293 904,29 €

Suite à l'exposé, Monsieur le Maire soumet au vote le budget primitif 2025 de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à 17 voix Pour et 1 abstention (Didier Erath) décide de :

- Voter par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement telle que présentée,
- Voter par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section d'investissement telle que présentée,
- Adopter le budget primitif général 2025 de la commune,
- Adopter les balances de fonctionnement et d'investissement 2025,
- Autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% de chaque section,
- Donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, le 1^{er} avril 2025

Le Maire, Alexandre LORENTZ

